

# 2018

## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

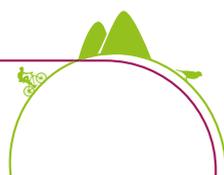


Le rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes est destiné aux communes membres et doit leur être adressé avant le 30 septembre pour qu'il puisse être présenté en Conseil municipal.

L'objectif de ce document est de retracer de manière concise les réalisations de la collectivité dans chacune

des compétences qui lui ont été transférées et des moyens qui y ont été consacrés.

L'année 2018 a été marquée notamment par de nombreuses actions en faveur du logement, du développement durable, du tourisme, de la culture, de la petite enfance...





## Des actions pour un cadre de vie de qualité

Tout au long de 2018, la Communauté de Communes de Thann-Cernay s'est attachée à apporter aux habitants un service de qualité, à travers des missions telles que l'accueil des tout-petits, la distribution d'eau potable et l'assainissement, la mise à disposition d'équipements sportifs et culturels.

Chaque jour, les 40 000 habitants de notre territoire bénéficient ainsi de prestations que nous n'avons de cesse de faire évoluer, comme en témoigne ce rapport d'activités.

Cette année 2018 a été notamment marquée par des actions qui concrétisent notre politique en faveur du logement et du développement culturel.

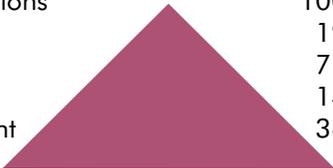
La CCTC a ainsi décidé de s'impliquer dans le Programme d'intérêt général Habiter mieux 68, aux côtés de l'État et du Conseil départemental, afin de favoriser la rénovation énergétique des logements. C'est une traduction concrète de notre Programme Local de l'Habitat (PLH). Dans le domaine culturel, l'EPIC regroupant l'Espace Grün de Cernay et le Relais culturel de Thann a vu le jour avec à sa tête un directeur qui aura pour mission de développer une offre culturelle touchant tous les habitants. Dans le même esprit d'ouverture à tous les publics, 2018 a vu le lancement d'une action permettant aux assistantes maternelles de devenir « passeurs de culture » pour les enfants qu'elles gardent.

La CCTC s'attache ainsi à construire un territoire offrant à chacun les moyens de se loger, de s'épanouir, par la culture, le sport... d'avoir, en somme, un cadre de vie harmonieux répondant à ses besoins.



Romain Luttringer  
Président de la Communauté de Communes  
de Thann-Cernay

### > Quelques chiffres pour 2018



• Séances du Conseil de communauté	7
• Nombre de délibérations	100
• Réunions de bureau	19
• Décisions de bureau	71
• Avis de bureau	14
• Décisions du Président	36



# Le développement territorial

## • Développement économique

Le développement économique du territoire, sous toutes ses formes (industrie, artisanat, agriculture, tourisme, services) est un axe essentiel pour l'avenir de notre Communauté de Communes. Il est relayé par des politiques en matière de services ou d'accueil des habitants.

### Une stratégie économique pour notre territoire

L'année 2018 a vu le démarrage de plusieurs projets importants pour soutenir le développement économique :

- le lancement d'une étude d'aménagement concernant la ZI rue d'Aspach à Cernay. Cette zone de 13 ha en terrain nu est située à un emplacement particulièrement favorable. La CCTC a confié à CITIVIA une étude qui fait état de plusieurs hypothèses pour un aménagement futur ;
- la livraison en début d'année d'un giratoire d'accès supplémentaire au Parc d'Activités de Thann Cernay (PATC). Il permet de renforcer encore l'attractivité de ce parc qui représente une offre foncière importante. Ce projet représente un investissement de 500 000 € financé par la CCTC. Il constitue une étape importante vers la réalisation par le Conseil départemental du futur barreau d'accès reliant la RN 66 à la RD 33 dont les travaux devraient démarrer en 2020 ;
- suite à l'annulation du PPRI par la Cour administrative d'appel de Nancy, la CCTC a confié à CITIVIA une étude d'adaptation au risque inondation sur les tranches 3 et 4 du PATC.

### Les lieux d'accueil pour les entreprises

#### **Le Parc d'Activités de Thann-Cernay**

3 entreprises ont choisi ce parc d'activités pour leur implantation :

- CRAZY TIFF, salon de coiffure, 10 salariés ;
- AFT Industry, tuyauterie industrielle, 16 salariés ;
- MERCURIO, traiteur italien, 4 salariés.

La société NOVAFEN a intégré son nouveau bâtiment, tout comme la société AUTOPÔLE.

Plusieurs nouveaux projets devraient se conclure sur ce Parc d'activités dont l'attractivité et la notoriété ne cessent de croître auprès des entreprises.

Une signalétique de zone est à l'étude.

À noter que la concession d'aménagement a été prorogée à fin 2031 au profit de CITIVIA.

#### **La ZI de Vieux-Thann**

La réactualisation de la signalétique est en cours.

#### **La ZAIC les Pins - Cernay**

Tous les terrains de la zone sont vendus ou réservés.

#### **ZA Est - Cernay**

La société WEBER TRANSPORTS envisage son implantation sur un terrain de 2,78 ha.

#### **ZA Europe - Cernay**

Des contacts sont pris avec l'entreprise MADER STPM pour la vente d'un terrain d'environ 1 ha.

#### **La pépinière d'entreprises l'Embarcadère**

Le taux de remplissage en 2018 est supérieur à 90 %. 2 entreprises ont intégré l'Embarcadère, ce qui porte le nombre d'emplois à plus de 120.

#### **Le Pôle ENR**

Bâtiment très apprécié, le Pôle ENR est quasiment toujours complet. 3 entrées et 3 sorties ont eu lieu en 2018. 18 entreprises y étaient implantées, générant plus de 60 emplois.

#### **ZA du Vignoble - Cernay**

Des contacts avancés sont noués avec deux entreprises, pour des réalisations à concrétiser.

#### **La plateforme de formation**

La plateforme de formation remplit son rôle d'outil de formation professionnelle de proximité. Les formations s'y succèdent : assistance de vie aux familles, bureautique et usage des TIC, seniors, allemand.

Par ailleurs, la Maison de l'Emploi y gère une cyberbase qui a accueilli plus de 300 personnes, en libre accès ou en groupes.

#### **Projet de territoire**

Depuis 2015, la Communauté de Communes de Thann-Cernay dispose d'un projet de territoire.

Cet outil permet aux élus d'avoir une vision partagée du territoire jusqu'à l'horizon 2020.

Les évolutions du projet de territoire sont réactualisées chaque année, lors d'une réunion en Commissions réunies, où chaque Vice-Président présente les résultats obtenus par projet.

Les actions à venir sont également validées ou éventuellement réarbitrées en fonction des priorités.



Les nouveaux locaux de la société Novafen



## • Développement touristique

### L'Office de Tourisme de Thann-Cernay

En 2018, la subvention de fonctionnement versée à l'Office de Tourisme s'est élevée à 351 975 €. Le nombre de visiteurs renseignés s'élève à 17 456 (- 2 207 par rapport à 2017 - que ce soit à l'accueil, par courrier électronique ou téléphone). Le site internet [www.hautes-vosges-alsace.fr](http://www.hautes-vosges-alsace.fr) a totalisé 69 493 visites.

### Les actions touristiques menées par la CCTC

• La CCTC a élaboré une nouvelle stratégie de développement touristique 2019-2023 pour répondre plus rapidement aux appels à projets, débloquer des subventions permettant de financer les projets, mieux prendre en compte les besoins des prestataires, la demande touristique et les mutations du secteur ainsi que pour se donner un cadre de référence et de cohérence pluriannuel.

Construite avec l'Office de Tourisme, cette stratégie vise les professionnels et investisseurs, les partenaires institutionnels et les communes de la CCTC.

L'enjeu, pour les années à venir, est de renforcer et qualifier l'offre touristique (loisirs, services...) afin d'allonger la durée de séjour

et d'augmenter les retombées économiques tout au long de l'année. Plusieurs objectifs et axes de travail ont été définis pour répondre à cet enjeu.

• **Le budget du développement touristique** : 603 000€ en fonctionnement, dont la subvention à l'OT et la taxe de séjour ; 216 000 € en investissement (chalets en bois, sentiers viticoles et Train Thur Doller Alsace).

• **Taxe de séjour** : les hébergeurs ont collecté 55 529 €. Le produit de la taxe de séjour est reversé à l'Office de Tourisme de Thann-Cernay et au Conseil départemental du Haut Rhin (10 %).

• **Un programme d'accompagnement des prestataires touristiques** du Pays Thur Doller a été mis en place pour améliorer leur pratique professionnelle. Organisé par les trois Communautés de Communes du Pays Thur Doller, ce programme est composé de formations assurées par des organismes extérieurs et d'ateliers numériques du territoire animés par les offices de tourisme. En 2018, 7 formations ont eu lieu, accueillant 74 personnes.

• **Noël au Pays de Thann-Cernay** s'est donné pour thème le « Noël alsacien », avec 118 manifestations. La CCTC en a assuré la promotion par l'édition d'un programme, à travers des médias régionaux et nationaux et des partenariats (Leclerc, Solea, les Espaces Culturels de Thann-Cernay...).

Elle a organisé avec la Ville de Thann le marché de Noël (24 novembre-24 décembre), avec 34 chalets dont 5 chalets tournants et 43 commerçants ; il a recueilli la satisfaction des visiteurs malgré un contexte défavorable (blocage des routes, attentat, météo capricieuse et chute du grand sapin).

La CCTC a acheté 25 chalets pliables et empilables pour remplacer un parc de chalets vétuste. Elle souhaite ainsi renforcer et pérenniser le marché de Noël de Thann en proposant aux exposants et aux visiteurs des chalets de bonne qualité. Ces chalets peuvent aussi

être utilisés plus facilement par les communes.



Nouveau chalet de la CCTC

• **Les mines et sentiers du Silberthal** : de juin à septembre, des saisonniers ont réalisé des visites en complément des visites effectuées par les bénévoles de l'association minéralogique Potasse. La mine Saint-Nicolas a reçu 5 485 visiteurs en 2018 (4 600 en 2017), dont 1560 accueillis par les 2 guides saisonniers (1 208 en 2017).

• La CCTC a participé au fonctionnement de **la navette des crêtes** (en partenariat avec la région Grand Est, le PNRBV et les EPCI participantes), offrant aux visiteurs un moyen convivial et respectueux de la nature pour découvrir les hautes chaumes et les ballons. 289 personnes ont emprunté la ligne Cernay-Grand Ballon et 216 personnes la ligne Thann-Markstein.

• La CCTC a coordonné le programme des « **Musicales 2018** » et a financé une communication unique pour les 6 communes organisatrices (13 groupes, 8 soirées, 1 apéro-concert, 1 300 participants).

## • Soutien aux associations

Neuf chapiteaux, gérés par le Basket-Club de Thann, sont mis à la disposition des associations tout au long de l'année.

En 2018, 68 chapiteaux ont été loués pour un coût total de 9 520 € (4 760 € pris en charge par la CCTC dans le cadre de son soutien aux associations du territoire, 4 760 € payés par les associations).

En 2017, 69 chapiteaux avaient été loués pour un coût total de 9 660 € (4 830 € à la charge de la CCTC). Le prix de la location d'un chapiteau est de 140 €.



Affiche Noël au Pays de Thann-Cernay 2018



## • Environnement

### Les déchets

**La Communauté de Communes a délégué la compétence collecte et traitement des ordures ménagères au SMTC (Syndicat mixte de Thann-Cernay) mais a conservé la facturation du service.**

#### Données quantitatives 2018 du Syndicat mixte Thann-Cernay

22 286,4 tonnes de déchets ménagers assimilés (DMA) ont été collectées en 2018, soit 525,9 kg par habitant (hors gravats : 20 073 tonnes et 473,6 kg/hab).

La quantité globale de DMA produite sur notre territoire reste en-dessous des quantités observées dans le Haut-Rhin et dans le reste de la France (575 et 573 kg/an/hab).

Avec une production de 94,8 kg d'ordures ménagères résiduelles (OMR) par an, un habitant du territoire du SMTC produit 2 fois moins d'OMR qu'un Haut-Rhinois (213 kg/an/hab.) et près de 3 fois moins qu'un Français moyen (269 kg/an/hab à l'échelle nationale).

#### > Les ordures ménagères et les biodéchets

Les deux flux ont connu les évolutions suivantes :

- après plusieurs années de baisse (-42 % entre 2010 et 2017), la quantité d'OMR a augmenté en 2018 ; avec 94,8 kg par habitant, la performance reste toutefois remarquable ;
- la quantité de biodéchets poursuit sa légère baisse et passe sous la barre des 60 kg/an/hab.

#### > La collecte sélective

Le tonnage baisse légèrement (-15 tonnes). Comme au niveau national, on note une hausse des refus de tri : le taux atteint 14 % (11,1 kg/ hab contre 8,1 kg/hab).

#### > Les déchèteries

Les tonnages poursuivent leur augmentation à la déchèterie de Willer-sur-Thur, pendant que ceux de la déchèterie d'Aspach-le-Haut connaissent une baisse liée au contrôle d'accès accru.

Globalement, les tonnages ont diminué et atteignent 241,10 kg/hab contre 257,4 kg/an/hab en 2017. Pour la première fois, la quantité de déchets collectés en déchetterie est inférieure à celle observée à l'échelle du département (249 kg/an/hab.), mais dépasse de 45 kg les apports d'un Français moyen. Ceci s'explique principalement par le faible nombre, à l'échelle nationale, de collectivités à la redevance incitative (celle-ci tend à générer un transfert d'une partie des OMA vers les flux de déchets occasionnels).

#### Les autres faits marquants de 2018

- En 2018, 64 % des DMA produits sont recyclés, plus de 20 % sont valorisés énergétiquement, soit un taux de valorisation global de 85 %. Le SMTC dépasse ainsi

les objectifs nationaux fixés par la loi sur la transition énergétique et la croissance verte : 55 % en 2020, 60 % en 2025.

- Le SMTC a poursuivi sa politique de sensibilisation auprès des acteurs du territoire : salariés d'EPICEA et AGIR, AFPA, centre socioculturel du Pays de Thann, institut Saint-Joseph, écoles, usagers...
- Ses efforts ont aussi porté sur la dimension écologique des manifestations, avec la création d'une tarification incitative pour la location de bacs de collecte, une intervention sur l'Alsacienne cyclo sportive pour améliorer la gestion des déchets ou encore la création d'un kit d'affiches et de visuels spécifiques aux déchets des manifestations et des équipements sportifs.
- De nouveaux outils de communication ont été mis en place : nouvelle version du mémo-tri, supports dédiés à l'utilisation des conteneurs enterrés, carte interactive pour localiser les bornes à verre et les bornes textiles...

#### La facturation

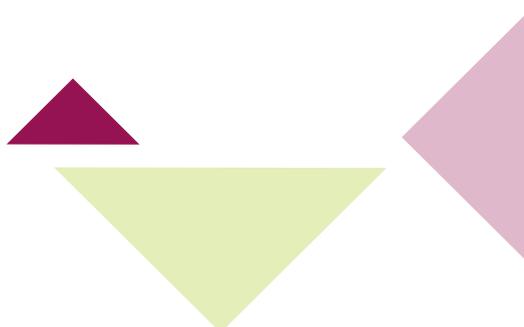
Le service est financé par la redevance incitative, dont le montant dépend du volume de conteneur mis à disposition pour les ordures ménagères résiduelles et du rythme des collectes.

La facturation est effectuée à l'aide d'un logiciel permettant à la fois la gestion des bacs (ordures ménagères et biodéchets) et l'accès en déchèterie.

La gestion du fichier, en constante évolution, a nécessité une grande rigueur, afin de limiter son érosion et de garantir une équité de traitement entre redevables. On constate également une évolution du nombre d'usagers ayant opté pour le prélèvement automatique bimestriel, grâce à la sensibilisation des services de facturation et de la Trésorerie.

La redevance a été facturée semestriellement par la CCTC. Le nombre de redevables se chiffrait à 17 002 fin 2018. Ce chiffre est en constante évolution à la suite des départs ou arrivées de foyers.

Le montant total facturé a été de 4 261 600 € en 2018 (4 247 307 € en 2017).



## GERPLAN

De nombreux projets ont été menés et concrétisés avec le soutien financier du Département du Haut-Rhin :

- 3<sup>e</sup> édition de l'opération « Cultivons la nature au jardin », avec 2 animations sur le thème des plantes sauvages (60 participants) ;
  - nouvelle édition de la commande groupée d'arbustes locaux « Plantez le décor ! » à destination des habitants, avec 1 468 arbustes commandés, avec la toute jeune filière « Végétal Nord-Est » qui garantit des semences provenant des milieux naturels du Nord-Est ;
  - réalisation d'une signalétique pédagogique autour du jardin partagé et du verger communal de Bourbach-le-Haut (MO communale) ;
  - poursuite de la sensibilisation à la lutte contre les plantes invasives ;
  - poursuite du programme de sensibilisation à l'environnement (avec le CPIE des Hautes-Vosges) dans la plupart des écoles de la CCTC ;
  - communication autour de 3 marchés paysans : marché paysan d'Aspach-le-Haut, marché du terroir de Schweighouse-Thann et Grand Marché du Pays Thur Doller ;
  - poursuite de la restauration d'un muret de pierres sèches à Vieux-Thann (MO communale) et lancement de travaux à Thann (MO communale) ;
  - accompagnement des entreprises volontaires dans la revalorisation écologique et paysagère de leurs sites « Zone NaThur » (Eaux de Wattwiller, Endress Hauser à Cernay) ;
  - mise en oeuvre de travaux de renaturation du cours d'eau l'Eschbach à Bourbach-le-Haut (MO syndicat de rivière).
- Le bilan chiffré des actions communautaires en 2018 :
- dépenses : 39 645 € (dont 21 150 € : programme d'éducation à l'environnement) ;
  - reste à charge CCTC : 32 269 €.



Opération Cultivons la Nature au Jardin

Le service suit également la réalisation des documents d'urbanisme des communes en donnant un avis consultatif dans le domaine environnemental. Il exerce aussi une veille foncière sur les ventes réalisées en milieux naturels et agricoles pour en informer les communes concernées (convention SAFER). 152 notifications de projets de vente ont été traitées et transmises aux communes pour information.

## Développement durable

### Vers une collectivité éco-exemplaire

1<sup>re</sup> étape : améliorer le tri ! Des diagnostics par site communautaire ont démarré fin 2018 pour identifier les habitudes de tri des agents et proposer des pistes d'amélioration ainsi qu'un accompagnement dans la sensibilisation des usagers par la création d'un affichage simple et illustré.

La CCTC est accompagnée par le SMTC dans le cadre de « Territoire zéro déchets zéro gaspillage ».



Restauration d'un muret de pierres sèches à Vieux-Thann

### Défi « Au boulot, j'y vais à vélo ou autrement ! »

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la CCTC a participé au défi « Au boulot, j'y vais à vélo ou autrement ! », organisé en Alsace et dans les Vosges du 4 au 17 juin 2018. Il consiste à inciter les agents à venir au travail autrement que seuls dans leur voiture pour favoriser de nouvelles formes de mobilité. Le total des kilomètres parcourus est converti en euros et reversé à une association du territoire.

Le défi 2018 en chiffres :

- 17 agents inscrits ;
- 1 004 km parcourus à vélo, 47 à pied, 244 en train ;
- la CCTC s'est classée 8<sup>e</sup> sur 42 structures dans la catégorie 101 à 400 salariés pour le défi vélo et a ainsi évité le rejet dans l'air de 201 kg équivalent de CO<sub>2</sub>.

## Transports

### 2<sup>e</sup> année du fonctionnement de la Nav'Aide

Le service s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés de déplacement : personnes âgées de 70 ans et plus ; invalides ou handicapées ; à mobilité réduite, permanente ou temporaire.

Il assure, sur réservation, une desserte adresse à adresse, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le samedi de 8 h à 12 h (sauf jours fériés), avec un véhicule de 4 places assises comportant 1 emplacement pour un fauteuil roulant. Prix du ticket unitaire : 4 € le trajet ; carnet de 10 tickets : 35 €.

### Le bilan de la Nav'Aide

- 253 personnes inscrites au service (20 de plus que l'année précédente)
- 3 677 personnes prises en charge (contre 4 199 en 2017, soit une baisse de 12 %)
- Taux de groupage : 12 % (18 % en 2017)
- Moyenne taux de refus : 2 % (5 % en 2017)
- Destinations principales demandées : Cernay et Thann
- Principales origines des voyages : Cernay et Thann

### Données financières

Coût transporteur (TTC) TRANSDEV	<b>98 348,86 €</b> (100 342,65 € en 2017)
Recettes (tickets achetés par les utilisateurs à la CCTC ou à bord du véhicule)	<b>11 779,00 €</b> (15 493,00 € en 2017)
Restant à charge de la CCTC	<b>86 569,86 €</b> (84 849,65 € en 2017)

Pour les 2 années à venir, un nouveau prestataire a été choisi : la société AIT Mobilité basée à Dôle (Jura).



## • Habitat et accessibilité

### Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

La CCTC a arrêté, par délibération du 24 février 2018, son projet de PLH, soumis pour avis au représentant de l'État et présenté au Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) Grand Est (7 juin 2018) qui ont tous deux émis un avis favorable. Le PLH a été adopté lors du conseil communautaire du 29 septembre 2018 et est exécutoire depuis le 2 décembre 2018 pour une durée de six ans (2018-2023).

### Le Programme d'Intérêt Général (PIG) Habiter Mieux 68



La lutte contre la précarité énergétique est l'une des actions principales du PLH. En partenariat avec le Conseil département 68 et l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la CCTC a signé, le 2 juillet 2018, la convention partenariale du Programme d'intérêt général Habiter Mieux 68. Elle abonde les aides de l'Anah à hauteur de 500 € par projet éligible. Elle participe également à la campagne de communication portée par le Conseil départemental

pour faire connaître ce dispositif.

L'Adil 68 accompagne gratuitement les particuliers pour le montage des dossiers qui seront instruits par l'Anah avant déblocage des subventions.

Le PIG Habiter Mieux 68 constitue aussi un moteur du développement local en permettant aux entreprises locales d'accroître leur activité.

### Conférence Intercommunale du Logement et Convention Intercommunale d'Attribution

Une Conférence intercommunale du logement (CIL) a été organisée le 30 octobre 2018 afin d'approuver la Convention intercommunale d'attribution (CIA), au terme d'une concertation avec les bailleurs sociaux, les associations et les services de l'État. La CIA traduit, en termes d'attribution des logements sociaux, les orientations définies par la CIL pour l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs fixés par la loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017.

### Mission de coloriste-conseil

La CCTC met gratuitement à la disposition des habitants les services d'un professionnel pour les conseiller dans le choix des teintes lors d'un projet de ravalement de façade ou de construction nouvelle.

Ce service est aussi un outil d'aide à la décision pour les élus, concernant les façades commerciales, les terrasses, et l'aménagement des centres urbains de Cernay et Thann. La prestation de coloriste conseil est assurée par l'architecte Pierre Baumann depuis juin 2018. 12 permanences ont eu lieu en 2018 et une quarantaine de projets ont été traités.

### L'aire d'accueil des gens du voyage

L'aire intercommunale d'accueil des gens du voyage de Cernay était gérée en 2018 par la société VAGO Gestion. Des travaux de remise en état ont été réalisés. L'aire est ouverte toute l'année pour répondre aux besoins des usagers.

En 2018, 636 personnes ont été accueillies (212 familles), pour un taux d'occupation de 89 %.

La collaboration entre les différents partenaires a été fructueuse et bien menée, permettant un fonctionnement bien organisé.

La CCTC participe activement à l'élaboration du prochain Schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Haut-Rhin, portée par l'État.



Aire d'accueil des gens du voyage de Cernay

### L'accessibilité des bâtiments communautaires

La Commission intercommunale pour l'accessibilité n'a pu se réunir durant l'année 2018. La CCTC a élaboré son Agenda d'accessibilité programmée.

### Politique de la ville

#### Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

La CCTC exerçant la compétence relative aux dispositifs locaux de prévention de la délinquance, a créé, par délibération du 18 février 2018, son CISPD dont la vocation principale est de mettre en oeuvre les orientations déclinées à l'échelle nationale et départementale en matière de sécurité et de prévention de la délinquance.

Un séminaire a été organisé le 18 juin 2018 afin de présenter le dispositif aux élus et de discuter de l'ensemble des problématiques pouvant être traitées dans le cadre du CISPD.

Un arrêté portant sur la composition du CISPD a été pris le 15 novembre 2018. Une séance plénière complètera le dispositif.

#### Projet NPNRU du quartier Bel Air

La CCTC participe à la mise en oeuvre du projet relatif au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) du quartier Bel Air à Cernay. En partenariat avec la Ville de Cernay, DOMIAL et les services de l'État (DDT), elle a participé à l'élaboration de la Convention pluriannuelle du projet et à la rédaction de la demande de dérogation relative à la reconstitution de logements locatifs sociaux au sein du quartier.



# Les services à la population



## • Petite enfance

**En matière de petite enfance, la CCTC agit sur trois axes :**

- l'accueil individuel à travers un Relais Parents Assistants maternels composé de deux antennes, à Thann et Cernay ;
- l'accueil collectif, avec quatre structures ;
- le soutien aux Lieux d'Accueil Enfants Parents.

## • Le Relais Parents Assistants maternels (RAM)

**Ce service gratuit :**

- gère l'offre de garde chez les assistants maternels ;
- accompagne parents, assistants maternels et gardes à domicile dans leurs démarches administratives ;
- propose des formations et animations ;
- met en place des temps de rencontres, d'échanges et d'écoute.
- informe les parents sur l'ensemble des modes de garde du territoire;



Fête de la Saint-Nicolas du RAM

Le nombre d'assistants maternels a baissé (262 professionnels agréés).

Le RAM a enregistré 5 664 contacts : parents, futurs parents, assistants maternels, candidats à l'agrément, garde à domicile, partenaires, réseau RAM 68.

Les assistants maternels ont contacté le RAM à 1 730 reprises (questions liées à la vie du RAM, 500 ; accompagnement pour l'accueil des enfants et aide en cas de conflit avec l'employeur, 101 ; renseignements sur l'agrément et la formation professionnelle, 353 ; questions sur le contrat de travail, les droits et obligations, 528 ; gestion de l'offre de garde individuelle, 236).

Les parents se sont adressés au RAM 2 107 fois (accompagnement dans les démarches administratives, droit et obligations, 1 513 ; recherche d'un mode de garde, 510).

Le RAM propose aussi aux assistants maternels de participer à des formations et à des animations avec les enfants. 39 assistants maternels ont suivi une formation pour

devenir sauveteur secouriste du travail et 10 autres suivi une action intitulée « Prendre soin de soi pour prendre soin des autres ».

Il a de plus organisé 4 animations hebdomadaires (2 à Cernay, 2 à Thann) pour les assistants maternels et les enfants : peinture, bricolage, éveil musical, cuisine, psychomotricité, sorties éducatives. 1 390 assistants maternels y ont participé, accompagnés de 1 930 enfants.

Un partenariat avec les médiathèques de Thann et de Cernay a permis à 124 enfants, accompagnés de 54 professionnels et de 50 parents, de profiter de 16 animations autour du livre.

Nouveauté 2018 : la fête de la Saint-Nicolas a proposé 3 créneaux de spectacle pour permettre à chacun de venir au moment le plus adapté mais aussi de réduire le nombre de participants par représentation. En tout, 359 personnes ont pu assister au spectacle et rencontrer Saint Nicolas.

Partenaire du Réseau local Parents 68, le RAM participe à l'organisation des différentes actions gratuites et ouvertes à tout public (café des parents, après-midi jeux, « cont'moi une histoire », conférences).

## Budget

Dépenses réalisées, 139 550 € ; après déduction des subventions (CAF, Conseil département, MSA), il reste à la charge de la CCTC 56 710 €.

## Perspective 2019

Le RAM prendra part, avec l'ensemble des RAM du département, à l'organisation de la 4<sup>e</sup> journée départementale des assistants maternels qui aura pour thème : « La boîte à outils du professionnel épanoui ». Les professionnels pourront participer à une conférence et à 2 ateliers ; 500 personnes sont attendues.

## • Les structures d'accueil collectif

### Le multi-accueil La Farandole

Disposant d'un agrément pour 33 enfants, « La Farandole » a accueilli en 2018 127 enfants, dont 3 bénéficiaires de l'AAEH (allocation d'éducation de l'enfant handicapé) et a enregistré 36 nouvelles inscriptions.

- Nombre d'heures d'ouverture : 2 375h45 sur l'année.

- Fréquentation : 60 672 heures facturées pour 57 021 heures de présence effective soit un taux d'occupation au facturé de 85,21% et un taux de facturation de 106,32%.



### Données financières

Familles : 109 897,42 € pour les frais de garde et 3 300 € en frais de dossier pour un tarif horaire moyen de 1,65 €/h (tarif minimum : 0,41 € - tarif maximum : 2,92 € pour une famille avec 1 enfant).  
34 familles (26,77 %) ont un tarif qui les place en-dessous du seuil de pauvreté fixé par la CAF (participation horaire inférieure à 1€).

### Subventions

CAF : 231 027,89€

### Budget

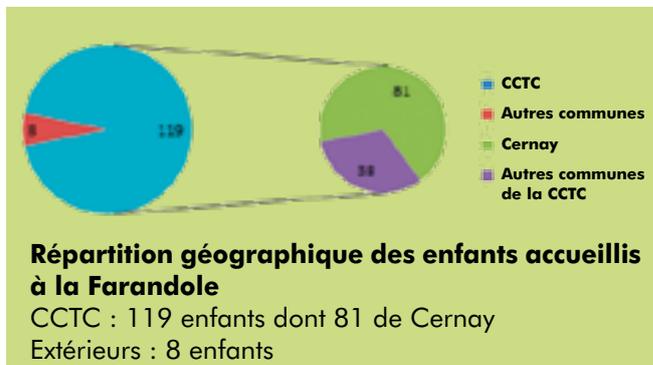
- 558 187,51€ de dépenses directes pour 2018 soit un coût horaire de 9,79€
- Reste à charge de la CCTC : 162 198,51€

### Les activités

- Au quotidien, outre les soins (repas, changes, siestes...), des activités de découverte, d'éveil, de psychomotricité sont proposées aux enfants, ainsi que des temps d'histoires, de chansons et comptines, de jeux libres, de jeux en groupe (type loto, Memory, imagiers...) et de jeux d'extérieur pour ouvrir l'enfant au monde et le sensibiliser à son environnement.
- En 2018, le multi-accueil a fêté ses 25 ans. Le 7 juillet, lors d'une grande après-midi récréative, il a accueilli plus de 100 personnes. Au programme : un spectacle de Mélasse, des tours de poney et différents stands de jeux, un bar à sirop et un stand pâtisserie ont réjoui grands et petits.
- Dans le cadre du réseau parents 68, organisation de temps de rencontre « After-crèche » avec les familles pour répondre à un besoin d'écoute, d'entraide, d'échange et de partage, coanimé par l'infirmière de la structure et une intervenante extérieure.
- Engagé dans la démarche « Mon resto responsable » de la Fondation pour la Nature et l'Homme créée par Nicolas Hulot, le multi-accueil s'efforce d'utiliser des produits ayant un impact moindre sur l'environnement. Pour limiter l'utilisation de produits chimiques il a acheté 2 nettoyeurs vapeur. La production de déchets est limitée et un tri est effectué entre le biodégradable, les emballages et autres déchets. « La Farandole » s'attache ainsi à susciter des changements de comportement individuels et collectifs.

### Perspectives

- En 2019, le multi-accueil poursuivra ses actions soutenues financièrement par le réseau parents 68 : atelier de « communication gestuelle associée à la parole », atelier psychomotricité libre, « After-crèche ».
- Il effectuera un travail de fond sur le projet pédagogique pour le mettre à jour.
- Un conteneur à bouchons sera mis en place (via l'association Bouchons et Compagnie) dans le but d'améliorer le quotidien des enfants malades dans les services de pédiatrie des hôpitaux de Mulhouse.
- Avec l'UFSBD, un temps quotidien sera consacré au brossage des dents après le repas de midi.
- Le soutien de l'OLCA (Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle) permettra de mettre en avant la langue régionale en tant que patrimoine local.



### Répartition géographique des enfants accueillis à la Farandole

CCTC : 119 enfants dont 81 de Cernay

Extérieurs : 8 enfants



Les 25 ans de la Farandole

### Les structures gérées par le Centre socioculturel de Thann

Le pôle Petite Enfance du Centre socioculturel du Pays de Thann regroupe le multi-accueil de Thann (33 places), la micro-crèche d'Aspach-Michelbach (10 places) et la micro-crèche de Bitschwiller-les-Thann (9 places). Celle-ci a bénéficié de travaux de rénovation en août 2018, offrant aux enfants un cadre lumineux, aux couleurs naturelles, favorisant le bien-être ; des matériaux de qualité, atténuant le bruit et respectueux de l'environnement, ont été choisis pour rafraîchir cet espace situé dans un cadre bucolique.

Caractérisées par leur dynamisme, les structures ont proposé aux bambins des sorties piscine hebdomadaires, des rencontres de médiation animale, des actions de sensibilisation au développement durable, des sorties nature, des spectacles, des découvertes musicales et des sorties à la médiathèque de Thann.

Ses nombreux partenariats sont une richesse pour faire découvrir aux enfants le monde qui les entoure ; s'y ajoute le travail des bénévoles qui offrent aux petits des moments intergénérationnels autour du bricolage et de contes.

Pour le bien-être des familles, le Centre socioculturel propose, en partenariat avec le Réseau Parents 68, des actions de soutien aux parents et aux futurs parents : café des jeunes parents, conférences thématiques, ateliers débats, ateliers parents-enfants, massages bébés et matinées contées.

Les journées « Vis ma vie à la crèche » ont à nouveau connu un grand succès auprès des parents, ravis de découvrir les « coulisses » de l'accueil quotidien des jeunes enfants.

### Quelques chiffres

- 194 enfants accueillis dont 2 enfants porteurs de handicap
- 110 286 heures de présence
- Taux de fréquentation des 3 structures : 89 %
- 10 partenaires
- 2 bénévoles
- La CCTC a versé une subvention de 473 216 €, après déduction des aides de la CAF il reste à la charge de la collectivité 293 710 €.



## Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Le LAEP « Les Coquelicots », géré par le centre socioculturel Agora de Cernay, propose des moments d'échanges, de partage et de convivialité entre enfants et parents de 0 à 6 ans. Il a accueilli 34 enfants, soit 30 familles durant 492 heures d'ouverture, avec 153 heures dédiées à la mise en œuvre de projets d'animations. L'accueil parents-enfants fonctionne les lundis et vendredis de 14h à 17h et les mardis de 9h à 11h.

La collectivité verse une subvention de fonctionnement de 20 000 €, après déduction des aides CAF, il reste à la charge de la collectivité 7 891 €.

Le LAEP itinérant « La Trott'linette », géré par le centre socioculturel de Thann, offre les compétences de 6 professionnels, avec 4 plages de 3h consécutives d'accueil par semaine. Il propose un coin chaleureux pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, pour une découverte de la socialisation à travers le jeu. L'entrée est libre et anonyme.

Ce LAEP est itinérant sur l'ensemble du territoire pour être au plus près des familles.

La collectivité verse une subvention de fonctionnement de 22 650 €, après déduction des aides CAF il reste à la charge de la collectivité 10 540 €.

## • Sports et loisirs

La CCTC participe à la promotion et au développement des activités physiques et sportives, en mettant à disposition 4 équipements sportifs, où les scolaires, les associations et le grand public peuvent pratiquer leurs disciplines sportives. Elle soutient la pratique en allouant également des subventions aux associations et en prenant en charge le transport des élèves des écoles primaires vers les équipements sportifs.



Aquafusion à la piscine de Thann

## Les piscines

Les deux piscines de la CCTC proposent différentes activités nautiques telles que des cours d'aquagym, d'aquafusion, d'aquabike dispensés par le club de natation. Les futurs mamans peuvent pratiquer la gymnastique prénatale,

avec un cours assuré par Catherine Frey, maître-nageur et sage-femme. Un créneau bébés nageurs est proposé ainsi qu'un créneau jardin aquatique les samedis matin pour les plus jeunes. Les aînés bénéficient de créneaux leur permettant de nager en toute tranquillité. Enfin, une école de natation pour les enfants à partir de 5 ans, des cours de natation synchronisée, des leçons individuelles sont également dispensés par les maîtres-nageurs de la CCTC. Les maîtres-nageurs sont mis à disposition de l'Education nationale pour assurer la surveillance et l'apprentissage des scolaires. Les piscines accueillent deux clubs de natation sportive à Thann, et un club de natation sportive et de plongée à Cernay.

**Fréquentation** : 155 810 passages.



Cours de natation synchronisée à la piscine de Cernay

## Les gymnases

Les élèves des collèges et des lycées bénéficient de deux gymnases : le gymnase Charles Walch à Thann et le gymnase René Cassin à Cernay. Ces établissements sportifs sont également ouverts aux différentes associations de la CCTC qui proposent la pratique de différentes disciplines : handball, danse...

**Fréquentation** : 120 000 passages.

Les installations sportives de la CCTC bénéficient à :

- 24 écoles primaires ;
- 4 collèges ;
- 2 lycées ;
- 18 associations.

## Perspectives 2019

### La nouvelle piscine intercommunale de CERNAY

Fin 2018 s'est terminée l'attribution des marchés aux différentes entreprises qui assureront la construction de ce nouvel établissement. Les travaux vont débuter au printemps 2019 et la piscine devrait ouvrir ses portes en septembre 2020. La nouvelle piscine de Cernay proposera :

- un bassin sportif avec 5 couloirs de nage ;
- un bassin d'apprentissage pour les activités qui comprend des zones de bien-être (jets et banquettes de massage) ;
- une patageoire ;
- un espace détente avec deux saunas, hammam et un espace de repos.



## • Développement culturel

La Communauté de Communes a poursuivi durant l'année 2018 la structuration de sa politique culturelle.

### Création d'un EPIC Culturel

La réflexion menée avec les lieux de diffusion culturelle a abouti à la création d'un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) appelé « Espaces Culturels Thann Cernay », qui regroupe l'Espace Grün de Cernay et le Relais culturel Pierre Schiele de Thann.

Un directeur a été recruté afin de gérer ces deux lieux : Olivier Garrabé qui a pris ses fonctions le 2 juillet 2018.

Son recrutement s'est réalisé sur la base d'un cahier des charges répondant à plusieurs objectifs dont notamment :

- développer une programmation pluridisciplinaire et variée permettant à chaque habitant d'y trouver un intérêt ;
- être un centre de ressources notamment en direction des pratiques amateurs ;
- irriguer le territoire par une programmation hors les murs.

Les fonds des deux associations, jusqu'alors gestionnaires, et l'intégralité des personnels ont été transférés à l'EPIC le 1<sup>er</sup> août 2018. Les associations ont entamé une démarche de révision de leurs statuts afin de venir en soutien à l'EPIC.

Un comité de direction administre l'EPIC au côté du directeur. Il est composé de 19 membres titulaires et de 19 membres suppléants (11 élus communautaires titulaires et 11 suppléants ; 8 membres des associations de soutien : 4 de l'Espace Grün, 4 du Relais Culturel de Thann et 8 suppléants).

La subvention allouée à l'EPIC pour l'année 2018 a été proratisée en fonction des mois pour lesquels l'EPIC a assuré la gestion. Une convention de partenariat et d'objectifs a été établie pour l'année 2018 et sera ensuite établie de manière pluriannuelle sur 3 ans. Le montant de la subvention communautaire pour l'année 2018 s'élève à 382 850 €.

Une subvention exceptionnelle de 100 000 € a également été votée pour apporter des moyens supplémentaires à l'EPIC, suite à des dépenses liées à la mise en place de cette nouvelle structuration.

### Le soutien aux acteurs du territoire

La Communauté de Communes poursuit son soutien aux équipements et associations du territoire :

- l'école de musique et de danse Thann-Cernay (432 élèves dont 100 danseurs) perçoit une subvention de 50 873 €. 4 agents sont également mis à sa disposition ;
- le Festival des Fenêtres de l'Avent, organisé chaque année en décembre par l'association du Foyer Saint-Érasme, est soutenu à hauteur de 8 067 € ;
- la Fête de l'Eau à Wattwiller, parcours d'Art contemporain ayant lieu en juin, est soutenu à hauteur de 12 000 €.

### Formation « passeurs de culture »

Cette action destinée aux assistants maternels s'est déroulée en partenariat avec le RAM de Cernay et la Fondation François Schneider, Centre d'art

contemporain à Wattwiller et est soutenue par la DRAC Grand Est. Son objectif était d'initier et de sensibiliser un groupe d'assistants maternels à devenir des passeurs de culture auprès des tout-petits (0-3ans). Elle s'est déroulée en deux temps :



Formation Passeurs de Culture à la fondation François Schneider

- samedi 30 juin : pour les assistantes maternelles, visite guidée de l'exposition réalisée par la Fondation François Schneider et l'association les Assemblées mobiles et deux ateliers de pratique (autour du mouvement et autour de la création d'un objet par les assistantes maternelles) ;
- mardi 25 septembre : les assistantes maternelles se sont rendus à la Fondation François Schneider accompagnés des enfants pour un temps de mise en application (présentation de 3 œuvres aux enfants, de manière ludique et sensorielle, atelier « à portée de main »), suivi d'un conte en lien avec le thème de l'exposition.

Objectifs atteints :

- participation de 15 assistantes maternelles ; le second temps en septembre a réuni 4 assistantes maternelles et 6 enfants ;
- un pass mat' pour permettre aux assistantes maternelles du territoire de bénéficier de la gratuité afin de s'y rendre avec les enfants ;
- création d'une attente et d'un sentiment d'accessibilité tant chez les personnes n'ayant pas pu venir en 2018 que pour les personnes ayant assisté à la formation ;
- fréquentation autonome de la Fondation par plusieurs assistantes maternelles suite à la formation ;
- transversalité entre les domaines de la culture et de la petite enfance.

### Perspectives 2019

Reconduite de l'action de formation auprès d'un nouveau groupe d'assistantes maternelles autour d'une nouvelle exposition à la Fondation dont l'objet sera davantage sonore.



## • Culture et patrimoine

### Les médiathèques, des espaces de vie

Les médiathèques, deux espaces de vie où se multiplient les découvertes et les échanges avec près de 300 actions culturelles proposées pour tous publics.

- **14 expositions** sur des thématiques très diverses : l'art contemporain avec Zuzana Jaczova et Sabine Gaza dans le cadre de la FEW, l'Art récup, le gaspillage alimentaire, la Grande Guerre, la photographie, la gravure et la gourmandise dans les contes.
- **20 conférences ou rencontres** avec des spécialistes, liées aux expositions ou à des manifestations partenariales avec la Médiathèque départementale, abordant des thématiques comme : le jardin au naturel, la famille et la parentalité, le Feng-shui, la gravure dans l'histoire de l'art, la photographie, l'illustration jeunesse et les carnets de voyage, le sport, le numérique, etc. **576 personnes**
- **36 ateliers créatifs et participatifs** pour adultes ou pour enfants autour de thématiques diverses (philosophie, théâtre d'ombres, jeux de société sur tablettes, bricolages de Noël, yoga pour enfants, typographie,...) et des **séances dédiées au numérique** avec la découverte des services en ligne, les langues à portée de clic, les jeux oniriques sur tablette, des lectures interactives, la bureautique, le stop motion, la découverte de nouvelles applications, le collage de photos numériques, les jeux d'énigme et les jeux de société sur tablette, le pixel art, le coding, etc. **319 personnes**



Atelier coding pour enfants à la médiathèque de Cernay

- **De la musique** : **6 concerts** (musiques du monde, jazz, Elsass pop folk, musiquetzigane) ; **7 auditions-concerts** en partenariat avec l'École de musique et de danse de Thann-Cernay ; **1 récital** et **8 siestes musicales**. **662 personnes**
- **Du cinéma** : **8 projections jeunesse** « Ciné des Loupiots » ; **7 projections adultes** dont 2 en présence



Concert de Gadjo Michto à la médiathèque de Thann

du réalisateur et en partenariat avec la manifestation nationale *le Mois du Film documentaire*. Et plusieurs séances de découverte du **service gratuit de vidéo à la demande** "la Médiathèque numérique".

**256 personnes**

- **Des ateliers d'écriture et clubs lecture** : ces rencontres autour de l'écriture et de la littérature ont lieu dans un esprit convivial et chaleureux, pour permettre à chacun d'échanger ses idées et de partager ses coups de cœur : **8 ateliers d'écriture** organisés conjointement dans les deux médiathèques ; **4 apéritifs-lectures** sur Le Clézio, Balade-lecture en montagne, New-York, l'Oulipo ; **5 causeries du samedi** et **1 club-lecture** autour du polar. **269 personnes**
- **Des spectacles** : **7 spectacles et contes** par les compagnies Cicadelle, Courant d'Art, l'Arbre sur la main, etc. **245 personnes**
- **Des jeux**, avec **9 soirées-tarot**, **1 soirée jeux pour les adultes** et **5 journées jeux pour les enfants** organisées en partenariat avec la Ludothèque de Thann. **238 personnes**
- **Petite enfance** : **16 séances d'Histoires et comptines** pour les tout-petits, dans nos médiathèques. **278 personnes**; **44 séances de contes** réalisées par les animatrices petite enfance pour les tout-petits en médiathèques, ou en crèches, micro-crèches, multi-accueil, halte-garderie et PMI. **407 personnes**
- **Partenariats scolaires** : 48 accueils de classes maternelles et élémentaires soit **1 251 élèves** ; 40 classes de collèges et 4 lycées, soit **948 élèves**.

**Et aussi** : 1 marché aux livres, 1 Troc plantes/Troc graines, et **la Nuit de la Lecture** le samedi 20 janvier 2018 jusqu'à 23 h, manifestation nationale organisée par le ministère de la Culture.

### Chiffres-clés 2018

**5 236** abonnés inscrits

**129 171** documents disponibles au catalogue

**310 139** documents prêtés

**9 748** nouveaux documents achetés

Budget animations : **22 337 €**

Budget acquisitions : **104 170 €**



## Le 20<sup>e</sup> anniversaire des médiathèques

En 2018, les médiathèques ont fêté le lancement de leur 20<sup>e</sup> anniversaire, avec un grand temps fort entre l'automne 2018 et le printemps 2019. Pour célébrer 20 années de partage, elles ont donné la priorité à l'interactivité avec le public, par exemple à travers des ateliers d'arts plastiques liés au papier suivis de l'exposition de deux fresques réalisées en collaboration avec le public, ou encore, du 28 septembre au 17 novembre 2018, à l'occasion de la double exposition « Haikus », des ateliers d'écriture de haikus.



Le temps fort du 20<sup>e</sup> anniversaire a été lancé à l'occasion d'une journée festive à la médiathèque de Thann le samedi 22 septembre 2018, avec une cérémonie officielle, des micro-concerts et un grand concert en soirée avec le groupe Gadjo Michto, des jeux en famille, des contes en mouvement, un photocall, des ateliers divers....

## Le Projet de Lecture Publique

Les médiathèques incarnent l'un des piliers du Projet culturel de la Communauté de Communes de Thann-Cernay : la lecture publique. Ce projet territorial de lecture publique s'appuie sur la tradition de travail collaboratif des médiathèques depuis 2003 avec la création du premier Pass Thann-Cernay. Il s'inspire de propositions ou de fonctionnements expérimentés dans des bibliothèques innovantes. Il s'incarnera à terme dans un service unique de lecture publique.

Lancée en janvier 2018, cette démarche associe étroitement les équipes à chaque étape du projet (journées d'intelligence collective...) autour de trois axes :

- rendre les médiathèques encore plus accessibles : lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, accès facilité à des services en ligne, etc. ;
- faire participer davantage le public à la vie quotidienne des médiathèques : renforcement du lien social, développement d'un réseau de partage de savoirs et de savoir-faire en mettant en avant les compétences des habitants ;

- faire vivre les deux structures en transversalité : avec une équipe réunie sur les deux sites, la poursuite de la mise en réseau des médiathèques et la création d'une offre culturelle avec les autres partenaires du territoire.

## Le patrimoine

L'Abri Mémoire d'Uffholtz a accueilli 10 885 visiteurs en 2018 soit + 26 % par rapport à 2017.

Quatre expositions ont été organisées, dont trois artistiques et historiques : « Chefs-d'œuvre d'architecture de la Renaissance », l'exposition consacrée à la BD « Echo des tranchées », et celle de deux artistes allemand et français intitulée « Paysages en bataille », en partenariat avec les archives de Sigmaringen ; une exposition artistique « Mutations / Wandlungen », avec les artistes en résidence Tobias Kern et Nathalie Savey. Les œuvres de ces deux artistes ont été présentées en juillet 2018 à la Schlossgalerie de Messkirch et sont exposées en 2019 à l'Historial franco-allemand du HWK.

Plusieurs spectacles et conférences ont animé le lieu, et la collection de l'Abri Mémoire enregistre une vingtaine de don d'objets et de documents.

Plus de 3 881 enfants ont profité des ateliers de découverte de l'histoire de la Première Guerre mondiale.



Atelier artistique à l'Abri mémoire avec Francis Hungler

## Perspectives 2019

**20<sup>e</sup> anniversaire des médiathèques** : organisation d'un cyber-anniversaire du 9 février au 30 mars, avec des artistes, un parcours d'art numérique, en partenariat avec l'Espace Multimédia Gantner de Bourogne, Centre d'art contemporain, un jardin numérique et un programme d'animations variées pour tout public. Clôture à la médiathèque de Cernay, lors

d'un second événement festif les 12 et 13 avril 2019 avec concerts, animations et jeux divers, cérémonie officielle avec dévoilement d'une œuvre collaborative.

**Poursuite du projet de lecture publique territorial (2019-2021)** : structuration d'une équipe réunie, mise en œuvre des trois axes retenus, organisation de nouvelles journées d'intelligence collective.



# L'action des Services Techniques

## • L'eau et l'assainissement

La Communauté de Communes assure la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif de 13 communes.

Le territoire est divisé en 3 secteurs :

- secteur en régie pour Cernay, Steinbach, Uffholtz et Wattwiller ;
- secteur en gestion déléguée à Suez Eau France pour Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Thann, Vieux-Thann et Willer-sur-Thur ;
- secteur relevant de deux syndicats pour Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach et Schweighouse-Thann :
  - Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Doller,
  - Syndicat mixte d'assainissement de la basse vallée de la Doller pour l'assainissement.

### > Les travaux en 2018

#### Renouvellement en eau potable et en eaux usées :

- Cernay, rue Joseph-Depierre en eau potable sur 388 mètres linéaires (ml) en Ø 150 et sur 35 ml en Ø 300 en eaux usées pour 114 623,50 € ;
- Thann, en eau potable, la rue du Vignoble sur 133 ml en Ø 100, rue des Tanneurs sur 119 ml en Ø 100 et rue Marsilly sur 36 ml en Ø 250 pour 143 985,60 € ;
- Vieux-Thann, en eau potable, la rue Berger-André sur 257 ml en Ø 100 et la rue Charles-de-Gaulle sur 117 ml en Ø 150 pour 315 600,00 €.

#### Travaux d'extension des réseaux :

- Cernay, chemin du Banncheideweg, en eau potable, sur 45 ml en Ø 100 pour 24 352,90 € ;
- Cernay, faubourg des Vosges, en eau potable, sur 140 ml en Ø 150 pour 33 397,80 € ;
- Cernay, rue des Orchidées, en eau potable, sur 125 ml en Ø 100 ; lotissement des Rives de la Thur, en eaux usées, sur 292 ml en Ø 250 ; lotissement des Cigognes, en eaux usées, sur 189 ml en Ø 200. Tous ces travaux ont été financés par les lotisseurs ;
- Thann, en eaux usées, la rue du Vignoble sur 150 ml en Ø 200 et la rue des Tanneurs sur 47 ml en Ø 200 pour 183 214,80 € ;
- Wattwiller, rue de l'Espérance, en eau potable, sur 228 ml en Ø 100 pour 69 747,90 €.

### Les perspectives 2019

De nombreux travaux seront menés à bien pour un montant estimé à 1 500 000 €.

- Bitschwiller-lès-Thann : rue du Chemin de Fer, renouvellement du réseau eau potable.
- Bourbach-le-Bas : rue Oberhof, renouvellement du réseau eau potable.

- Cernay : avenue Charles-de-Gaulle, renouvellement du réseau eau potable ; impasse Sainte-Barbe, renouvellement du réseau eaux usées.
- Leimbach : rue de la Forêt, extension du réseau eaux usées.
- Roderen : rue Saint-Laurent, renouvellement des réseaux eau potable et eaux usées.
- Cernay/Steinbach : rue la 1<sup>ère</sup> Armée, renouvellement du réseau eaux usées.
- Thann : rue Kléber, renouvellement des réseaux eau potable et eaux usées.
- Uffholtz : rues du Fossé et des Vergers, renouvellement des réseaux eau potable et eaux usées.
- Wattwiller : chemin du Rechen, modification du déversoir d'orage et d'une partie du réseau d'eaux usées.
- Willer-sur-Thur : rue des Maquisards, renouvellement des réseaux eau potable et eaux usées.

### > La station d'épuration de Cernay

Elle est dimensionnée pour traiter les effluents domestiques et industriels. Sa capacité de traitement est de 52 500 équivalents-habitants (près de 80 000 en temps de pluie). Elle est exploitée par Suez sous forme d'une délégation de service public (DSP).

Le système de traitement est conforme pour l'année 2018 et respecte les normes de l'arrêté et le bon état du milieu naturel.



Station d'épuration de Cernay

> **Facture type pour 120 m<sup>3</sup> pour l'année 2018**

EAU	Secteur de Cernay	Secteur de Thann
Part variable Suez	-	77,56
Part variable CCTC	175,20	37,90
Redevance de prélèvement	8,16	6,25
Redevance de pollution domestique	42,00	42,00
Part fixe Suez	-	30,52
Part fixe CCTC	17,00	-
TOTAL eau HT	242,36	194,23
<b>TOTAL eau TTC</b>	<b>255,69 €</b>	<b>204,91 €</b>
ASSAINISSEMENT	Secteur de Cernay	Secteur de Thann
Part Suez	-	25,38
Part variable CCTC	141,00	244,80
Modernisation des réseaux	27,96	27,96
Redevance d'épuration versée au délégataire Suez	51,72	-
Part fixe Suez	-	11,02
TOTAL assainissement HT	-	309,16
TOTAL assainissement TTC	220,68	340,07
<b>MONTANT TOTAL TTC</b>	<b>476,37 €</b>	<b>544,98 €</b>

• **La chaufferie bois**

La chaufferie bois de Thann alimente 6 bâtiments, dont la piscine intercommunale. En 2018, elle a produit 3 361 MWh (3 536 en 2017) représentant une consommation de 1 459 tonnes de plaquettes de bois.

Les chaudières gaz de remplacement ont été sollicitées à hauteur de 376,5 MWh (contre 235 MWh en 2017).

Les recettes des consommations facturées en 2018 (y compris l'abonnement) se sont établies à 222 326,56 €.

> **Tableau des tarifs 2018**

Tarifs R 1 (sur l'énergie livrée)	
R 1 hiver (le MWh)	57,54 € H.T.
R 1 été (le MWh) juin à septembre	75,38 € H.T.
Tarifs R 2 (sur la puissance souscrite)	
Lycée, salle de sport, piscine, collège (le KW)	24,50 € H.T.
Gendarmerie et club house rugby (le KW)	26,50 € H.T.



Chaufferie bois

• **L'éclairage public et les interventions électriques**

Les priorités sont déterminées en fonction des demandes des communes et hiérarchisées selon 3 critères majeurs :

- priorité aux communes qui réalisent des travaux de voirie ;
- suppression des luminaires fonctionnant avec des sources vapeur de mercure pour la modernisation du réseau ainsi que la suppression de la pollution lumineuse ;
- des solutions innovantes en matière d'économie d'énergie (luminaires leds, variateurs de tension...).

> **Les investissements 2018**

- En 2018, les travaux ont porté sur l'installation de 370 luminaires leds pour un coût total d'investissement de 380 913,38 €.

À ce jour, depuis 2013, les travaux engagés par la CCTC ont permis le remplacement de 2 324 points lumineux dont 2 068 en leds, 74 sodium haute pression bi-puissance avec abaissement de puissance de 50% entre 23h et 5h, et le reste par des luminaires sodium haute pression raccordés sur variateurs de tension permettant de réduire la puissance de 25 à 30% sur un créneau horaire 23h-5h. Soit 29% d'un parc de 8 000 points lumineux.

> **Maintenance et sinistres**

En 2018, le service éclairage public a assuré 430 interventions de maintenance soit 4 474 heures de travail et 12 sinistres ont fait l'objet d'une déclaration à l'assurance.

**Les perspectives 2019**

Outre la fin de l'étude diagnostic, de nombreux travaux auront lieu dans l'ensemble des communes de la CCTC pour un montant de 600 000 € TTC.



# Les Moyens Humains et Généraux



## • Les moyens humains

Fin 2018, la CCTC compte 135 agents (124,8 agents équivalents temps plein) dont 82 femmes et 53 hommes. 94 agents sont titulaires et 37 agents sont contractuels. 4 apprentis complètent les ressources humaines de la collectivité. 1 795 fiches de paie ont été établies pour l'ensemble des agents et des élus.

### Les faits marquants de 2018

#### Le renouvellement des générations

Plus de 8 % de nouveaux agents ont rejoint la collectivité, compensant des départs (retraites, mutations...) dans le souci de la continuité de service et de la transmission. La moyenne d'âge poursuit sa baisse pour atteindre en fin d'année 43,8 ans. Les 11 recrutements ont été en partie effectués dans cette perspective.

#### L'évolution des compétences

- Rapport égalité professionnelle : un rapport de situation de comparaison hommes/femmes amorce une démarche de suivi afin de piloter plus harmonieusement la mixité dans les équipes.
- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est réalisée par filière afin de calibrer au mieux les ressources humaines et préparer chacun à affronter les nouveaux défis. Les trois filières techniques, culturelles et sportives font l'objet d'un projet RH spécifique ciblant les ressources et préparant les moyens associés.
- Un plan de formation accompagne chacun dans l'acquisition de nouvelles compétences, dans l'adaptation nécessaire aux nouveaux outils et dans la mise en place de projets de développement professionnels. Le but est de rendre chaque agent « acteur » de son changement et de son parcours. L'offre de formation du CNFPT intègre largement les outils de l'e-learning alliant formations présentielle et à distance, jusqu'au déploiement de MOOC ciblés fonction publique territoriale. Les déplacements deviennent de ce fait une contrainte de moins.

#### Santé et sécurité

- L'outil « visites sécurité » a été consolidé dans sa nouvelle version. Il permet un tour d'horizon complet en termes de santé, de sécurité, de conditions de travail et de RPS de chaque secteur. Les agents sont invités à remplir, en amont de la « visite sécurité », un questionnaire complet et anonyme à partir duquel une synthèse est réalisée. Cette synthèse dégage des axes prioritaires que la visite permet d'explorer.
- L'ensemble des agents concernés par des permis, autorisations et habilitations a été formé en intégrant les nouvelles dispositions liées à l'AIPR (habilitation

d'intervention en réseaux humides) et les travaux en milieux confinés. La collectivité a investi dans la formation de deux permis poids lourds pour deux agents des services techniques, afin d'améliorer les compétences et la flexibilité dans la gestion des interventions.

#### Prélèvement à la source (PAS) et nouveau contrat de prévoyance

- Afin de préparer les esprits, les agents ont pu, dès le mois d'octobre, voir sur leur bulletin de salaire le montant du prélèvement à la source. Les équipes RH ont travaillé d'arrache-pied pour la mise en œuvre du PAS et optimiser la démarche en s'attachant à mieux faire communiquer les outils de la DGFIP avec les logiciels de paie.
- La collectivité s'est adjoint les services du centre de gestion pour déployer un nouveau contrat de prévoyance facultative. La quasi-totalité des effectifs a souscrit à ce contrat.

#### Élections professionnelles

Le 6 décembre 2018 se sont déroulées les élections professionnelles pour le renouvellement des élus représentants du personnel au comité technique et au CHSCT.

Sur 96 agents votants, 93 se sont valablement exprimés en faveur des deux listes présentées :

- FAFPT, 50 voix, 2 sièges : Marc Steger (service technique), Leïla Ouyi (service Juridique/Marchés) ; suppléants : Loïc Sommer (service technique), Marie Niedergang (Médiathèque de Thann) ;
- FO, 43 voix, 2 sièges : Anne Kirner (Multi-accueil), Nicolas Clémentz (Piscine de Thann) ; suppléants : Julien Blanchard (service technique), Suzanne Barzagli (service Finances).

## • Les moyens généraux

### Les assurances : prévenir les risques et gérer les sinistres

Le service gère les contrats d'assurance souscrits au 1er janvier 2018 pour une durée de 4 ans : 4 contrats et les contrats d'assurance « dommages-ouvrage » pour certains bâtiments dont la CCTC est propriétaire.

En 2018, il a instruit 28 dossiers de sinistres (contrat dommages aux biens, 14; contrat véhicules à moteur, 5; contrat responsabilité civile, 7; contrat protection juridique, 2).



Le service gère aussi le contrat risques statutaires qui couvre les risques découlant du statut public des agents titulaires (décès, accidents de service, maladie professionnelle, maladie) : 20 déclarations en 2018.

## La sécurisation et l'optimisation économique de l'achat public

Le service des Marchés veille à l'application de la réglementation relative à l'achat public, notamment en matière de mise en concurrence. En collaboration avec les services, il élabore les dossiers de consultation des entreprises, lance les consultations, choisit l'offre la plus avantageuse, notifie les marchés et exécute toutes les obligations administratives.

En 2018, 32 consultations ont été lancées, 27 sur procédure adaptée, 4 sous forme d'appel d'offres ouvert et 1 procédure concurrentielle avec négociation.

Les marchés de la Communauté de Communes allotis ou non allotis ont été attribués à 52 entreprises.

L'un de ces marchés a donné lieu à la constitution d'un groupement de commande avec la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (prestations de transport pour la Navette des Neiges 2018-2019).

L'année 2018 a été marquée par le lancement de l'appel d'offres pour la construction d'un centre aquatique à Cernay : 21 lots ont été attribués.

## Les affaires juridiques : garantir la légalité des actes, suivre les évolutions réglementaires et gérer les contentieux

Le service assure un rôle de conseil juridique pour les services communautaires et, de façon exceptionnelle, pour les communes membres. L'assistance juridique porte également sur la rédaction de différents actes, courriers et conventions, en collaboration ou non avec les services concernés.

Le service est aussi en charge du suivi des contentieux en lien avec les cabinets d'avocats (4 contentieux en instance).

Il gère également les cessions et acquisitions immobilières et les constitutions de servitudes.

L'année 2018 a été marquée par la vente au Conservatoire des sites alsaciens du bien immobilier (ancien siège) situé au 3 rue de Soultz à Cernay (610 000 €), et par le transfert de nouvelles zones d'activités économiques (loi NOTRe).

## La documentation et l'archivage

Concernant la documentation, différents registres de délibérations et d'arrêtés ont été mis à jour, aux fins de reliures réglementaires.

Le service Archives gère 5 fonds d'archives (SIVOM de Thann et de Cernay, ex. CCPT et CCCE, et CCTC). Il a été sollicité pour le versement d'archives (11 mètres linéaires (ml)), la consultation d'archives (6 dossiers), la recherche d'archives (48).

Une mission de 15 jours de l'archiviste intercommunale du Centre de gestion du Haut-Rhin a eu lieu du 29 janvier

au 23 février 2018 pour la poursuite du traitement de l'arriéré des archives du fonds SIVOM de Cernay et Environs. Elle a permis le traitement d'environ 19 ml de dossiers cotés et classés, l'élimination d'environ 8,5 ml de documents et l'actualisation de l'inventaire de ce fonds d'archives.

Une destruction réglementaire et sécurisée d'archives a eu lieu le 31 août 2018 pour environ 20,5 ml d'archives provenant des fonds du SIVOM de Cernay, de l'ex-CCCE et de l'ex-CCPT.



Local archives au siège de la CCTC

## Les finances

### Le budget communautaire et son exécution

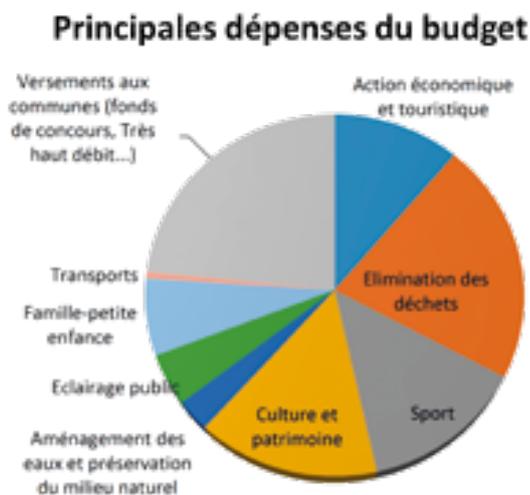
Le Conseil de Communauté a adopté le 24 mars 2018 un **budget primitif consolidé de 66 M€** pour le budget principal et ses budgets annexes. En 2018, 4 nouveaux budgets annexes sont apparus, concernant la gestion des zones d'activités économiques de Cernay, portant ainsi à 13 le nombre de budgets gérés par la CCTC.

**La masse budgétaire du budget principal s'élève à 50 M€**, y compris la reprise des résultats et les restes à réaliser 2017. Les budgets intègrent des actions aussi diverses que les transports, la petite enfance, les zones d'activité et les actions de développement économique, l'Embarcadère et le Pôle ENR (pépinières et hôtels d'entreprises), le tourisme, la culture, l'accueil des gens du voyage, l'eau, l'assainissement, l'élimination des déchets, l'éclairage public, ainsi que des équipements structurants (médiathèques, piscines, gymnases, station d'épuration de Cernay, site du Silberthal à Steinbach, Abri-Mémoire à Uffholtz, Porte Sud de Thann). À souligner également l'intégration en année pleine des compétences culturelles : lieux de diffusion culturelle, écoles de musique.



## De nombreuses actions au service des habitants

Les principaux postes de dépenses du budget primitif principal 2018 (montants en € TTC fonctionnement + investissement) se présentent ainsi :



Le reversement aux communes des attributions de compensation de la taxe professionnelle (8 800 000 €) n'est pas compris dans ce graphique. Pour le budget principal, l'exécution budgétaire 2018 a conduit à mandater **26,6 M€ en dépenses de fonctionnement et 7,5 M€ en dépenses d'investissement**, soit un total de **34,1 M€**. Pour les budgets annexes, 15,2 M€ ont été mandatés, y compris les écritures de reprises de terrains des ZAE. Les principaux investissements du budget principal concernent : le déploiement du très haut débit pour 9 communes, le financement des projets des communes via le fonds de concours, les travaux du Relais culturel de Thann sur la toiture et les fauteuils, le programme annuel de travaux d'éclairage public, le programme de la nouvelle piscine intercommunale de Cernay, l'aménagement du Parc d'Activités de Thann-Cernay, l'acquisition de chalets pour le marché de Noël...

### • La fiscalité

Depuis la fusion en 2013, la CCTC fonctionne sous le régime de la fiscalité professionnelle unique. Elle perçoit à la place des communes membres l'intégralité des impositions acquittées par les entreprises et fixe les taux. Elle est ainsi en cohérence avec le fait que l'une de ses principales missions concerne le développement économique et offre une meilleure lisibilité aux porteurs de projets. La CCTC perçoit également une fiscalité dite ménages (taxe d'habitation et taxe foncière, cette dernière étant également acquittée par les professionnels), avec des taux qui lui sont propres, appliqués aux bases fiscales.

En 2015, elle a décidé de mettre en œuvre **un pacte fiscal et financier** qui prévoit le versement de fonds de concours aux communes sur la période 2015-2017. En 2018, le Bureau a examiné et validé 88 projets ; environ 3,4 M€ leur ont été alloués. Depuis sa mise en œuvre, le pacte fiscal a financé plus de 400 projets pour un montant d'environ 12 M€.

De 2013 à 2017, la CCTC a dû faire face à une hausse des charges d'environ 2 M€ sans recettes fiscales supplémentaires. Sur la même période, elle a réalisé des économies importantes de l'ordre de 463 000 € sur les charges de fonctionnement. Un effort poursuivi en 2018, mais qui atteint ses limites.

En 2018, pour préserver sa capacité d'action, la CCTC a dû augmenter les taux des taxes locales de 4 %.

#### • Taxes ménages

- Taxe d'habitation : 13,47 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 7,55 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 16,07 %

#### • Fiscalité économique

- Cotisation foncière des entreprises : 21,74 %

En 2018, le produit de la fiscalité directe locale s'élève à 15 M€.

### Les dotations de l'État

La CCTC a supporté une baisse significative de ses dotations, accompagnée d'une hausse continue des prélèvements.

Entre 2014 et 2018, la dotation de l'État a diminué de 398 338 € soit -10 %, et les prélèvements au titre de la Contribution au redressement des finances publiques (CRFP) et le FPIC ont augmenté de 1 593 226 €.

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, la dotation forfaitaire est négative, le montant du CRFP étant supérieur à la dotation d'intercommunalité. La CCTC a ainsi dû verser 281 500 € au titre de la CRFP.

La baisse du montant annuel de DGF entre 2014 et 2018 est d'environ 2 M€, ce qui rend de plus en plus difficile le maintien de l'épargne nécessaire pour investir.

### Démarches pluriannuelles en matière de finances et de fiscalité

En 2018, la CCTC a poursuivi :

- **la dématérialisation**, dans une démarche d'amélioration continue ;
- **la maîtrise des charges de fonctionnement**, pour préserver l'autofinancement nécessaire à la réalisation des projets d'investissement, en particulier le projet de nouvelle piscine intercommunale de Cernay et le déploiement du très haut débit ;
- **le pacte fiscal** : l'avenant n°2 a été approuvé en 2017 pour la période 2018-2020. Ce pacte comprend le versement aux communes de fonds de concours pour un montant annuel de 3 282 000 €, la prise en charge d'une part de la contribution qu'elles doivent au titre du fonds de péréquation (FPIC) à hauteur de 217 000 € et la prise en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme, à hauteur de 125 000 € par an.

Elle a aussi **planifié les principaux programmes d'investissement** sur la durée du mandat, dans une démarche prospective inscrite dans le projet de territoire.



# SOMMAIRE

<b>Développement Territorial</b>	<b>3</b>
Développement économique	3
Développement touristique	4
Soutien aux associations	5
Environnement	5
Développement durable, Transports	6
Habitat et accessibilité	7
<b>Services à la Population</b>	<b>8</b>
Petite enfance et jeunesse	8
Le Relais Assistants Maternels	8
Les structures d'accueil collectif	9
Sports et loisirs	10
Développement culturel	11
Culture et patrimoine	12
<b>L'action des Services Techniques</b>	<b>14</b>
L'eau et l'assainissement	14
La chaufferie bois	15
L'éclairage public et les interventions électriques	15
<b>Les Moyens Humains et Généraux</b>	<b>16</b>
Les moyens humains	16
Les moyens généraux	16
Les finances	17
La fiscalité	18



# Organigramme des élus

## de la Communauté de Communes de Thann-Cernay

(mandat 2014/2020)



**Romain LUTTRINGER**

*Président  
Maire de Thann*



**François HORN**

*1<sup>er</sup> VPDT  
Développement  
économique  
Maire d'Aspach-  
Michelbach*



**Jérôme HAMMALI**

*2<sup>ème</sup> VPDT  
Aménagement,  
Transport, Logement  
Adjoint au Maire  
de Cernay*



**Marc ROGER**

*3<sup>ème</sup> VPDT  
Finances  
et Budgets  
Maire de  
Steinbach*



**Catherine GOETSCHY**

*4<sup>ème</sup> VPDT  
Environnement, Gerplan,  
Développement Local  
Conseillère Municipale  
de Cernay*



**Raymond HAFFNER**

*5<sup>ème</sup> VPDT  
Equipements sportifs  
Conseiller Municipal  
délégué de  
Vieux-Thann*



**Roland PETITJEAN**

*6<sup>ème</sup> VPDT  
Affaires culturelles,  
Prévention  
et sécurité  
Adjoint au Maire  
de Willer-sur-Thur*



**Gilbert STOECKEL**

*7<sup>ème</sup> VPDT  
Communication, RH,  
Moyens généraux  
Adjoint au Maire  
de Thann*



**Joël MANSUY**

*8<sup>ème</sup> VPDT  
Développement  
touristique  
Maire de  
Bourbach-le-Haut*



**Giovanni CORBELLI**

*9<sup>ème</sup> VPDT  
Eau assainissement,  
Services techniques  
Conseiller Municipal  
de Cernay*



**Francine GROSS**

*10<sup>ème</sup> VPDT  
Enfance - Jeunesse  
Adjointe au Maire  
d'Aspach-le-Bas*



**Guy STAEDELIN**

*11<sup>ème</sup> VPDT  
Déchets ménagers  
Conseiller Municipal  
de Thann*



**Jean-Paul WELTERLEN**

*Délégué à L'Abri-Mémoire  
et au HWK  
Maire d'Uffholtz*



**Michel SORDI**

*Délégué aux relations avec les  
administrations centrales  
Maire de Cernay*

